



# ACCÉDER

À UN

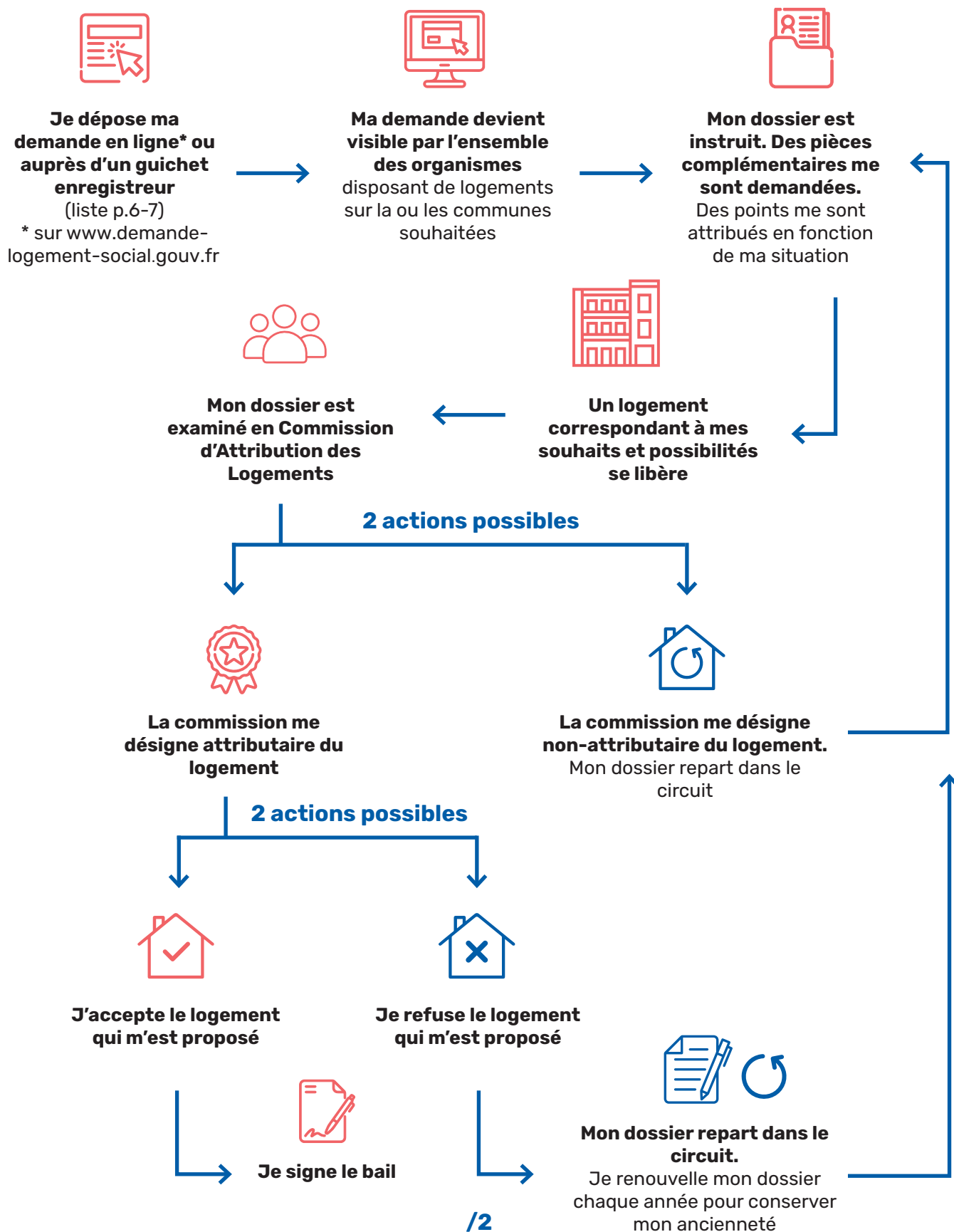
**LOGEMENT**

**SOCIAL**

**EN CHAMPAGNE-ARDENNE**

- 
- 
- **Puis-je bénéficier d'un logement social ?**
  - **Comment faire ma demande de logement social ?**
  - **Comment est traitée ma demande ?**

# LE PARCOURS DU DEMANDEUR



# TOUT SAVOIR

## SUR LE LOGEMENT SOCIAL

### QU'EST CE QU'UN LOGEMENT SOCIAL OU HLM ?

Un logement social ou HLM (Habitation à Loyer Modéré) est un logement destiné à loger des personnes et des familles à revenus modestes : les loyers sont plafonnés et l'attribution est soumise à certaines conditions.

### QUI PEUT PRÉTENDRE À UN LOGEMENT SOCIAL ?

#### 3 conditions



**Être de nationalité française ou admis à séjourner régulièrement en France.**

Pour les ménages étrangers (hors UE) il faut donc bénéficier d'un titre de séjour en cours de validité.



**Disposer de ressources financières inférieures aux plafonds définis par la réglementation.**

Ces plafonds de ressources, réactualisés chaque année au 1<sup>er</sup> janvier, varient en fonction de votre composition familiale.



**Le logement social attribué doit correspondre à la résidence principale du demandeur.**

# 70%

des français sont éligibles à un logement social, et vous ?

Faites le test sur  
[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



# DÉPOSER UNE DEMANDE



**UNE SEULE DEMANDE**  
par département



**UN DOSSIER PARTAGÉ**  
à l'ensemble des bailleurs  
du territoire



## DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE EN LIGNE SUR

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)

Renseignez le formulaire en ligne et scannez les pièces justificatives demandées selon votre situation personnelle.

**OU**



## DÉPOSEZ VOTRE DEMANDE PAPIER AUPRÈS D'UN GUICHET

*Retrouvez la liste p.6*

Complétez l'ensemble des rubriques du document, déposez votre demande papier auprès d'un guichet et joignez les pièces justificatives demandées selon votre situation personnelle.

*Vous pouvez également consulter les sites internet des bailleurs sociaux localisés sur le territoire.*



## UN NUMÉRO UNIQUE à conserver précieusement

Au plus tard, un mois après le dépôt de votre demande, vous recevrez votre attestation d'enregistrement par courrier ou par mail. Dans cette attestation, figure votre n° d'enregistrement ou n° unique à conserver précieusement, car il confirme la date de dépôt de votre demande et vous servira pour vos démarches. Si votre situation évolue, vous pourrez effectuer une modification en utilisant votre n° unique.

## DÉJÀ LOCATAIRE DU PARC SOCIAL ?

Contactez votre bailleur actuel pour faire une demande de "mutation" (changement de logement).

## EMPLOYÉ.E D'UNE ENTREPRISE DE 10 SALARIÉS OU PLUS ?

Vous disposez du dispositif d'**ACTION LOGEMENT**.

Déposez une demande de logement social en précisant le n° SIRET de votre employeur puis consultez les offres de logements disponibles sur [www.al-in.fr](http://www.al-in.fr)

## COMMENT RENOUVELER MA DEMANDE ?

Une demande de logement social est active pendant 1 an. Un mois avant la date d'échéance, vous recevrez un courrier, un mail ou un sms vous invitant à renouveler votre demande sur :

[www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



## ATTENTION,

si vous ne renouvelez pas votre demande dans les 30 jours, elle sera annulée.

Vous devrez alors recommencer toute la procédure pour enregistrer votre demande de logement et obtenir à nouveau un n° d'enregistrement.

L'ancienneté de votre demande débutera alors à compter de la date de dépôt de cette nouvelle demande.

# COMMENT EST TRAITÉE MA DEMANDE ?

Lorsqu'un organisme de logement social dispose d'un logement libre, correspondant à votre demande et que votre dossier est complet : il sélectionne trois candidats sur la base de critères prioritaires, d'un outil d'aide à la décision (la cotation) et les soumet à la Commission d'Attribution (CALEOL).

## LA CALEOL

C'est l'instance décisionnelle au sein de chaque organisme attribuant des logements sociaux.

Elle est composée :

- de membres désignés par le conseil d'administration ou de surveillance de l'organisme, dont un représentant des locataires ;
  - du maire de la commune d'implantation des logements ou son représentant ;
  - des représentants d'associations d'insertion agréées, des établissements publics intercommunaux et de l'État, à sa demande.
- Les décisions sont prises à la majorité.

## LA COTATION DES DEMANDES DE LOGEMENT SOCIAL

Chaque demande est cotée et reçoit un nombre de points. Elle permet aux bailleurs d'ordonner les demandes de logement social sur la base de critères objectivés. Ces critères ont été définis par l'intercommunalité. **Les critères de cotation retenus sont différents d'une intercommunalité à une autre.**

Ainsi, si vous faites une demande sur plusieurs territoires, votre note sera différente.

## INFORMATION

Quand le bailleur vous contacte pour vous proposer un logement.



• **SOIT, vous acceptez le logement, votre demande est alors clôturée et vous devenez locataire.**

• **SOIT, vous refusez, votre demande est toujours valable jusqu'à la date de renouvellement.**

## QUELS DÉLAIS ?

Les délais d'attente varient selon les territoires.

Le fait de remplir les conditions d'accès à un logement social **n'implique pas l'attribution immédiate** d'un logement.

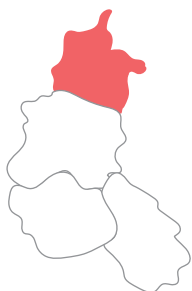
Le délai d'obtention dépend des caractéristiques du logement demandé, des disponibilités sur le territoire souhaité, des critères de priorité définis selon les textes réglementaires (art. L441-1 du Code de la Construction et de l'Habitation).

**ÉLARGISSEZ le périmètre de votre demande, pour obtenir un logement dans un délai plus court.**



# ANNUAIRE DES GUICHETS ENREGISTREURS

## ARDENNES



### ESPACE HABITAT

7 avenue du Maréchal Leclerc  
08 000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES  
03 24 58 40 00  
[www.espacehabitat.fr](http://www.espacehabitat.fr)

### HABITAT 08

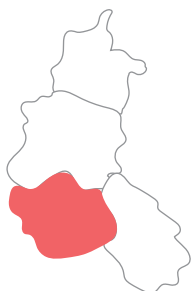
22 - 24 avenue des Martyrs de la Résistance  
08 000 CHARLEVILLE MÉZIÈRES  
03 24 58 10 10  
[www.habitat08.fr](http://www.habitat08.fr)

### PLURIAL NOVILIA

**Agence de Sedan**  
15 boulevard Fabert  
08 200 SEDAN  
03 26 04 98 11  
[www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)

---

## AUBE



### MON LOGIS

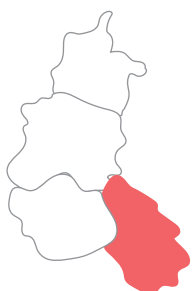
44 avenue Gallieni  
10 300 SAINTE-SAVINE  
03 25 73 94 94  
[www.mon-logis.fr](http://www.mon-logis.fr)

### TROYES AUBE HABITAT

47 rue Louis Ulbach  
10 000 TROYES  
03 25 42 56 00  
[www.troyes-aube-habitat.fr](http://www.troyes-aube-habitat.fr)

---

## HAUTE-MARNE



### CHAUMONT HABITAT

51 rue Robespierre - B.P 39  
52 022 CHAUMONT  
03 25 32 54 62  
[www.chaumonthabitat.fr](http://www.chaumonthabitat.fr)

### HAMARIS

27 rue du Vieux Moulin - B.P 2059  
51 902 CHAUMONT CEDEX 9  
03 25 32 33 00  
[www.hamaris.fr](http://www.hamaris.fr)

### LE FOYER RÉMOIS

**Agence de Chaumont**  
34 rue Toupot de Beveaux  
52 000 CHAUMONT  
03 25 01 57 69  
[www.foyer-remois.fr](http://www.foyer-remois.fr)

### OPH DE SAINT DIZIER

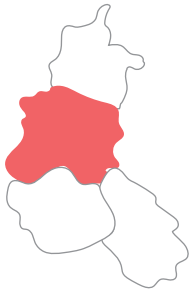
1 rue Jean Vilar  
52 100 SAINT DIZIER  
03 25 07 56 50  
[www.oph-saintdizier.fr](http://www.oph-saintdizier.fr)

### PLURIAL NOVILIA

**Agence de Saint-Dizier**  
21 A avenue de Verdun  
52 100 SAINT-DIZIER  
03 26 04 98 11  
[www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)

# ANNUAIRE DES GUICHETS ENREGISTREURS

## MARNE



### **CDC HABITAT**

7 rue des 7 Moulins  
51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
09 70 40 25 02  
[www.cdc-habitat.fr](http://www.cdc-habitat.fr)

### **PLURIAL NOVILIA**

#### **Siège Social**

2 Place Paul Jamot - CS 80 017  
51 723 REIMS CEDEX  
03 26 04 98 11  
[www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)

### **PLURIAL NOVILIA**

#### **Agence d'Épernay**

2 rue des Semonts  
51 200 EPERNAY  
03 26 04 98 11  
[www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)

### **PLURIAL NOVILIA**

#### **Agence de Châlons en Champagne**

11 rue St Dominique  
51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
03 26 04 98 11  
[www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)

### **PLURIAL NOVILIA**

#### **Agence de Vitry-le-François**

7 rue Olympe de Gouges  
51300 VITRY-LE-FRANÇOIS  
03 26 04 98 11  
[www.plurial-novilia.fr](http://www.plurial-novilia.fr)

### **LA MAISON DE L'HABITAT DE REIMS**

33 rue Cérés  
51 100 REIMS  
03 26 87 87 69  
[www.lamaisondelhabitat-reims.fr](http://www.lamaisondelhabitat-reims.fr)

### **REIMS HABITAT**

71 avenue d'Épernay - B.P 2720  
51 055 REIMS CEDEX  
03 26 48 43 43  
[www.reims-habitat.fr](http://www.reims-habitat.fr)

### **I.C.F NORD EST**

32 rue Pierre Semard  
51 100 REIMS  
03 26 50 09 19  
[www.icfhabitat.fr/groupe/icf-habitat-nord-est](http://www.icfhabitat.fr/groupe/icf-habitat-nord-est)

### **LE FOYER RÉMOIS**

#### **Agence commerciale de Reims**

78 rue Gambetta  
51 100 REIMS  
03 26 79 92 79  
[www.foyer-remois.fr](http://www.foyer-remois.fr)

### **NOV'HABITAT**

#### **Agence Marne**

55 boulevard Hippolyte Faure - B.P 33  
51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
03 26 68 68 68  
[www.novhabitat.fr](http://www.novhabitat.fr)

### **NOV'HABITAT**

#### **Agence Châlons Centre**

4 rue Lochet  
51 000 CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE  
03 26 26 82 60  
[www.novhabitat.fr](http://www.novhabitat.fr)

### **LE FOYER RÉMOIS**

#### **Agence commerciale de Vitry-le-François**

38 rue de la Tour  
51 300 VITRY-LE-FRANÇOIS  
03 26 74 42 31  
[www.foyer-remois.fr](http://www.foyer-remois.fr)

---

## LES ADRESSES UTILES

### **ACTION LOGEMENT**

2 place Paul Jamot  
51 100 REIMS  
[www.al-in.fr](http://www.al-in.fr)

### **ADALOGIS 51 (COMAL SOLIHA 51)**

*ADALOGIS 51 est un dispositif à destination des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap, qui sont à la recherche d'un logement adapté à leurs difficultés :*

Pour plus d'informations, consultez leur site internet : [www.pact51.adalogis.fr](http://www.pact51.adalogis.fr)

ou contactez les par téléphone au : **03 26 64 13 93 /7**

### **AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT**

#### **ADIL DES ARDENNES**

6 rue Noël  
08 000 CHARLEVILLE- MÉZIÈRES  
03 24 58 28 92

#### **ADIL DE L'AUBE**

17 rue Jean-Louis Delaporte  
10 000 TROYES  
03 25 73 42 05

**LE FOYER  
REMOIS**  
Groupe GLOBAL HABITAT

**NOV'HABITAT**  
BIEN VIVRE EN CHAMPAGNE

**NOV'HABITAT**  
LOCATION VENTE SYNDIC

**EH**  
ESPACE  
HABITAT

**Reims**  
**habitat**  
ACTEUR DU TERRITOIRE

**HABITAT** 08

**Mon Logis**  
Groupe ActionLogement

**tah**  
TROYES  
AUBE  
HABITAT

**CHAUMONT  
HABITAT**

**oph**  
SAINT  
-DIZIER

**Hamaris**  
HABITER EN HAUTE-MARNE

**icf**  
HABITAT NORD-EST

**cdc habitat**

**Plurial Novilia**  
Groupe ActionLogement

**ARCA**  
**Champagne-Ardenne**  
Membre de l'Union régionale Hlm Grand Est

**ARCA**  
**Union Sociale pour l'Habitat en  
Champagne-Ardenne**

38 rue Cérès  
51 100 REIMS

**03 26 05 04 14**

**www.arca-hlm.com**